SOD.I.A SAS
ARCALIA NEUILLY PLAISANCE
6 rue Paul Cézanne
Bâtiment 6 RdC
93360 NEUILLY PLAISANCE France
Téléphone : 01 30 04 11 70
Mail : woody.dart@fr.bureauveritas.com

A l'attention de FONTENY Laurence
CAISSE ALLOCAT FAMILIAL S MARN
30 RUE ROSA BONHEUR
77000 MELUN

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

(Article R 4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020)

Intervention du 06/02/2017

Coordonnées du site :
Nom du site : CAF DE SEINE ET MARNE
Latitude :
Longitude :

Lieu d'intervention : CAF
21 - 23 AVENUE DU GENERAL LECLERC
77000 MELUN

Numéro d'affaire : 7010412
Référence du rapport : 7010412/S1.1.2.R
Rédigé le : 15/02/2017
Par : Woody DART
Date de la commande : 06/02/2017
Périmètre de repèrage : Voir §6.1

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Bureau Veritas Certification 60, avenue du Général de Gaulle - 92046 Paris la Défense - Certificat n° 2483781 délivré le 08/04/2013 et valable jusqu'au 07/04/2018. Ce document a été validé par son auteur.

Ce rapport contient 37 pages y compris les annexes.

Signature :

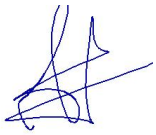

SOMMAIRE

1 CONCLUSIONS....3

2 IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET INTERVENANTS....4
2.1 Parties prenantes....4
2.2 Opérateur(s) de repérage....4
2.3 Laboratoire(s)....4

3 DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE....5
3.1 Textes Réglementaires....5
3.2 Méthodologie de la mission....5
3.3 Limites de la mission....9

4 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE....10
4.1 Informations relatives au bâtiment....10
4.2 Écarts par rapport à la norme et aux textes en vigueur....10

5 RESULTATS DU REPERAGE....11
5.1 Matériaux et produits, concernés par le programme des travaux, contenant de l'amiante....11
5.2 Matériaux et produits, concernés par le programme des travaux, ne contenant pas d'amiante....11

6 ANNEXES....13
6.1 Parties d'immeuble visitées....13
6.2 Planche(s) de repérage....14
6.3 Attestation et certificat....17
6.4 Rapport d'analyses du laboratoire....21

Copyright ARCALIA

1 CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits de l'annexe A de la norme NFX 46-020 : après vérification (marquage du matériau, matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante, document consulté, résultat d'analyse), ils ne contiennent pas d'amiante.

Copyright ARCALIA

2 IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET INTERVENANTS

2.1 Parties prenantes

Partie prenante	Société	Adresse	Coordonnées
Commanditaire du repérage	CAISSE ALLOCAT FAMILIAL S MARN Laurence FONTENY	30 RUE ROSA BONHEUR 77000 MELUN	01.64.83.75.12. laurence.fonteny@cafmelun.cnafmail.fr
Propriétaire	CAISSE ALLOCAT FAMILIAL S MARN Laurence FONTENY	30 RUE ROSA BONHEUR 77000 MELUN	01.64.83.75.12. laurence.fonteny@cafmelun.cnafmail.fr
Pas d'accompagnateur			

2.2 Opérateur(s) de repérage

Société	*Nom*	*Organisme de certification*	*N° de certification**	*Date d'obtention de la certification*	*Date de validité de la certification*
SOD.I.A SAS agissant sous sa marque ARCALIA 39241768900099	WOODY DART	Bureau Veritas Certification	2483781	08/04/2013	07/04/2018

2.3 Laboratoire(s)

Société	*N° d'accréditation Cofrac*	*Adresse*	Coordonnées
Eurofins Analyse pour le Bâtiment Sud-Est	1- 1591	2, rue Chanoine Ploton CS 40265 42000 ST ETIENNE CEDEX 1 France	+33 4 77 92 36 39

3 DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe A de la norme NFX 46-020 et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

3.1 Textes Réglementaires

- Code du Travail - Section 3, Sous section 2 Art. R. 4412-97, selon le décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante. Modifié par décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 et par décret n°2015-789 du 29 juin 2015.
- Norme NFX 46-020 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

3.2 Méthodologie de la mission

L'opérateur de repérage examine de façon exhaustive tous les locaux concernés et affectés par le programme des travaux.
Il identifie les composants de la construction, puis inspecte les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante en se référant à l'annexe A de la norme NFX 46-020 qui constitue la base du repérage.

Seuls les composants de la construction concernés par les travaux font l'objet du repérage.

Annexe A de la norme NFX 46-020 :

Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type «sous tuile» Plaques en matériau bitumineux
Ardoises	Ardoises composites Ardoises en fibres-ciment
Bardeaux bituminé (type « Shingle »)	
Éléments de sous toiture	Pare-vapeur, pare pluie et autres panneaux structurels Isolants sous toitures Flocages
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumineuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles Isolants Complexe asphalté
Éléments ponctuels	Conduits de cheminée, de ventilation, etc. Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux Conduits de ventilation, conduits eaux pluviales (voir § 6 «Conduits, canalisations et équipements»)
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux Sandwichs	Plaques Joints d'assemblage Joints d'étanchéité Tresses Mastics
Bardages	Plaques et « bac » en fibres-ciment Ardoises composites ou fibres-ciment

Copyright ARCALIA

Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture
Isolants sous bardage	Flocage, carton
Mur et cloisons «en dur»	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Colle de carrelage Étanchéité extérieure des fondations Appui de fenêtre
3. Parois verticales intérieures	
Mur et cloisons «en dur» (suite)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage)
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre) Coffrage perdu
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons Isolant intérieur Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP): tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux Jonction entre panneaux
Portes coupe-feu Portes pare flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris oculus, etc.
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Sous-couches des tissus muraux Revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment) Colles des carrelages Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite) Cales de ferraillage
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison) plaques de ripage

Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
	Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre) Coffrage perdu Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies Jonctions avec la façade Calfeutrements Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux et plaques Jonctions entre faux plafond et structure Joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonnements (celui constitué dans le plenum en jonction entre les cloisons ou murs et le plancher haut supérieur)
Suspentes et contrevents	Flocage Protections en plâtre Peintures intumescentes
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques Dalles plastiques avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles
Planchers	Étanchéité de cuvelages Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP)
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) - Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs

Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
	Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments Mastics Tresses Manchons
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature Étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher
Vide-ordures	Conduit Joint d'étanchéité des trappes
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières
Machinerie	Frein
Trémie - Machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre) Trappe
8. Équipements divers et accessoires (pas de correspondance entre composant de la construction et partie à sonder)	
Chaudières – Tuyauteries – Étuves – Groupes électrogènes – Convecteurs et radiateurs - Aérothermes	Bourres Tresses Joints Calorifugeages Peintures anti-condensation Plaques isolantes (internes et externes) Tissus Revêtements de câbles métalliques
9. Installations industrielles (pas de correspondance entre composant de la construction et partie à sonder)	
Équipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres Tresses Joints Calorifugeages Peintures anti-condensation Plaques isolantes Tissus
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante comprend au minimum une inspection visuelle des composants de la construction afin de rechercher et d'identifier les différents matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Cette inspection peut être suivie :

d'investigations approfondies ou d'investigations complémentaires ;

de sondages ;

de prélèvements pour déterminer par analyse, la présence effective d'amiante dans les matériaux et produits préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.

À chacune de ces étapes, les matériaux et produits sont enregistrés, leurs caractéristiques sont renseignées.
En fonction des informations dont il dispose (documents, marquage sur les matériaux), de son jugement personnel, de sa connaissance des matériaux et produits, l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante.
En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), il effectue un (ou des) prélèvement(s) pour analyses sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure.
Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau. L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Il transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement.
L'ensemble des prélèvements est réalisé dans le respect du mode opératoire.
Conformément aux dispositions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels qui doivent être justifiés par l'opérateur, certaines parties de l'immeuble bâti ne sont pas accessibles, l'opérateur de repérage le précise, en mentionne les motifs et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées.

3.3 Limites de la mission

La recherche des matériaux pouvant contenir de l'amiante (MPCA) de l'annexe A de la norme NFX 46-020 est réalisée par travaux destructifs d'éléments et/ou de composants, avec prélèvements d'échantillons selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de cette norme.
Cette recherche ne peut cependant être exhaustive compte tenu de la multitude de formes que peut prendre l'amiante, le caractère aléatoire et sporadique de son ajout aux matériaux du bâtiment, son inclusion dans les éléments du bâti et/ ou sa dissimulation par d'autres matériaux (notamment pour ce qui concerne les enduits ciments de rebouchage et de lissage).

Certains MPCA de l'annexe A de la norme NFX 46-020 peuvent donc ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche conventionnelle : détermination de zones homogènes, fréquence de sondage, telles que définies par cette norme à l'intérieur des zones homogènes. Il n'est ainsi pas exclu que certains MPCA de l'annexe A de la norme NFX 46-020 puissent être mis en évidence ultérieurement lors des opérations de démolition ou réhabilitation.
La mission porte exclusivement sur les parties de bâtiments et les locaux dont la liste est détaillée en annexe « Parties d'immeuble visitées ».
La présente mission ne doit pas être confondue avec celle qui incombe au maître de l'ouvrage en matière de repérage d'amiante avant travaux de démolition au titre de l'article R 1334-22 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté correspondant du 26 juin 2013.
Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites de la présente mission et en fonction du programme des travaux décrit au paragraphe « 4. Conditions de réalisation du repérage».
L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante. Ainsi des fibres peuvent migrer et polluer un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté. L'intervention ne prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.
Les résultats antérieurs, en matière de repérage d'amiante, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes réglementaires et normatifs.

4 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Remarque(s) complémentaire(s): Le repérage a été fait selon la demande de l'architecte et en présence de monsieur LITWIN.

4.1 Informations relatives au bâtiment

Bâtiment	Fonction principale	Classement (ERP)	Date du permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications :
CAF	Bureaux	Autre	non communiqué	non communiqué

Bâtiment	Programme des travaux
CAF	Aménagement de l'accueil RDC: Dépose des faux plafonds et luminaire, cloison à battre (bureau des cadres), jardinière à démolir (Accueil autonome) R-1: Garde de corps et passerelle à déposer (zone jardinière intérieure) R-2 Création de poteaux (Locaux archives)

4.2 Écarts par rapport à la norme et aux textes en vigueur

A la suite de la visite référencée ci-dessus et conformément aux dispositions en vigueur, nous vous informons des conditions spécifiques de notre repérage .
La mission de repérage ne s'est pas déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020 et/ou autres spécifications relatives introduites par les textes réglementaires en vigueur.
Les écarts suivants sont à signaler :

Absence d'accompagnement par une personne préalablement désignée par le donneur d'ordre
Absence de documents décrivant les ouvrages (plans, croquis)
Absence d'informations sur la date de délivrance du permis de construire
Absence d'informations décrivant les produits, matériaux et protections physiques mises en place
Absence de communication des anciens rapports de repérage
Absence de communication par écrit des zones dans lesquelles sont réalisés les travaux et la nature de ceux-ci

5 RESULTATS DU REPERAGE

5.1 Matériaux et produits, concernés par le programme des travaux, contenant de l'amiante

Il n'a pas été repéré d'autres matériaux ou produits contenant de l'amiante sur les composants ou parties de composants de la construction concernés, selon le programme des travaux transmis.

5.2 Matériaux et produits, concernés par le programme des travaux, ne contenant pas d'amiante

Date d'intervention	Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD(1) (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende : *(1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré*						
Bâtiment–Étage : CAF R+2 > Archives						
08/02/2017	Revêtement dur (BV3CO3383)	ciment Béton peint sur plafond	/	P (WD11)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Revêtement dur (BV3CO3384)	ciment Béton peint au sol	/	P (WD12)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF R-1 > Circulation						
08/02/2017	Colle (BV3CO3387)	grise marron colle cimenteuse	Carrelage	P (WD15)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF R-1 > Passerelle jardin						
02/02/2017	Joint (BV3CO3385)	silicone blanc(he) jonction entre la passerelle et son support	/	P (WD13)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Joint (BV3CO3386)	silicone gris(e) jonction entre le cloison vitré et le support béton	/	P (WD14)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF RDC > Accueil autonome						
08/02/2017	Colle (BV3CO3379)	grise gris(e) colle cimenteuse sous carrelage jardinières	Carrelage	P (WD7)	/	Résultat d'analyse

Copyright ARCALIA

Date d'intervention	Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD(1) (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende : *(1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré*						
08/02/2017	Enduit (BV3CO3380)	plâtre, peint sur faux plafond satff	Plafond	SP (WD8)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3378)	carton, fibreux beige	Plafond	SP (WD6)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF RDC > Bureaux des cadres						
08/02/2017	Enduit (BV3CO3373)	plâtre, peint	Cloison	P (WD1)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3374)	carton, fibreux blanc(he) relief piquant	Plafond	P (WD2)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3375)	fibreux, carton relief piquant 60x60	Plafond	P (WD3)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3377)	carton, fibreux blanc(he), marron	Plafond	P (WD5)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Flocage (BV3CO3376)	cotonneux, fibreux blanc(he) dans plenum	Plafond	P (WD4)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF RDC > Bureaux des conseillés						
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3378)	carton, fibreux beige	Plafond	P (WD6)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF RDC > Local electrique						
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3374)	carton, fibreux blanc(he) relief piquant	Plafond	SP (WD2)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3375)	fibreux, carton relief piquant 60x60	Plafond	SP (WD3)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF RDC > Salle de pause						
08/02/2017	Enduit (BV3CO3380)	plâtre, peint sur faux plafond satff	Plafond	P (WD8)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : CAF RDC > SAS Entrée						
01/02/2017	Faux plafond (BV3CO3381)	carton, fibreux blanc(he)	Plafond	P (WD9)	/	Résultat d'analyse
08/02/2017	Faux plafond (BV3CO3382)	carton, fibreux blanc(he) moucheté marron	/	P (WD10)	/	Résultat d'analyse

Copyright ARCALIA

6 ANNEXES

6.1 Parties d'immeuble visitées

La présente liste présente les locaux et/ou zones inspectés par l'opérateur dans le cadre de la mission confiée à ARCALIA.

Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à ARCALIA toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Commentaires
RDC > Bureaux des cadres	/
RDC > Bureaux des conseillés	/
RDC > Local electrique	/
RDC > Accueil autonome	/
RDC > SAS Entrée	/
RDC > Salle de pause	/
R-1 > Circulation	/
R-1 > Passerelle jardin	/
R+2 > Archives	/

Copyright ARCALIA

6.2 Planche(s) de repérage

ARCALIA	Plan de repérage des prélèvements	Client	797
		Prestation	7011147
		Page	2/2
REFERENCE	BATIMENT	NIVEAU	
AM-RTV	FNAC	R-1 et R-2	
Version : 0	Dessinateur :	Date d'édition : 14/02/2017	



Locau archive R-2

WD11



Local archive R-2

WD12



Passerelle R-1

WD13



Passerelle R-1

WD14



Circulation R-1

WD15

Légende	Références matériaux	Type de matériaux	Description	Localisation
Il n'a pas été repéré d'amiante				

Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : CAF	Adresse : 21 - 23 AVENUE DU GENERAL LECLERC 77000 MELUN	Localisation : R-1
Réalisé par : Woody DART	N° de planche : 1 / 2	

ARCALIA	Plan de repérage des prélèvements	Client	797
		Prestation	7011147
		Page	1/2
REFERENCE	BATIMENT	NIVEAU	
AM-RTV	FNAC	RDC ACCUEIL	
Version : 0	Dessinateur :	Date d'édition : 14/02/2017	

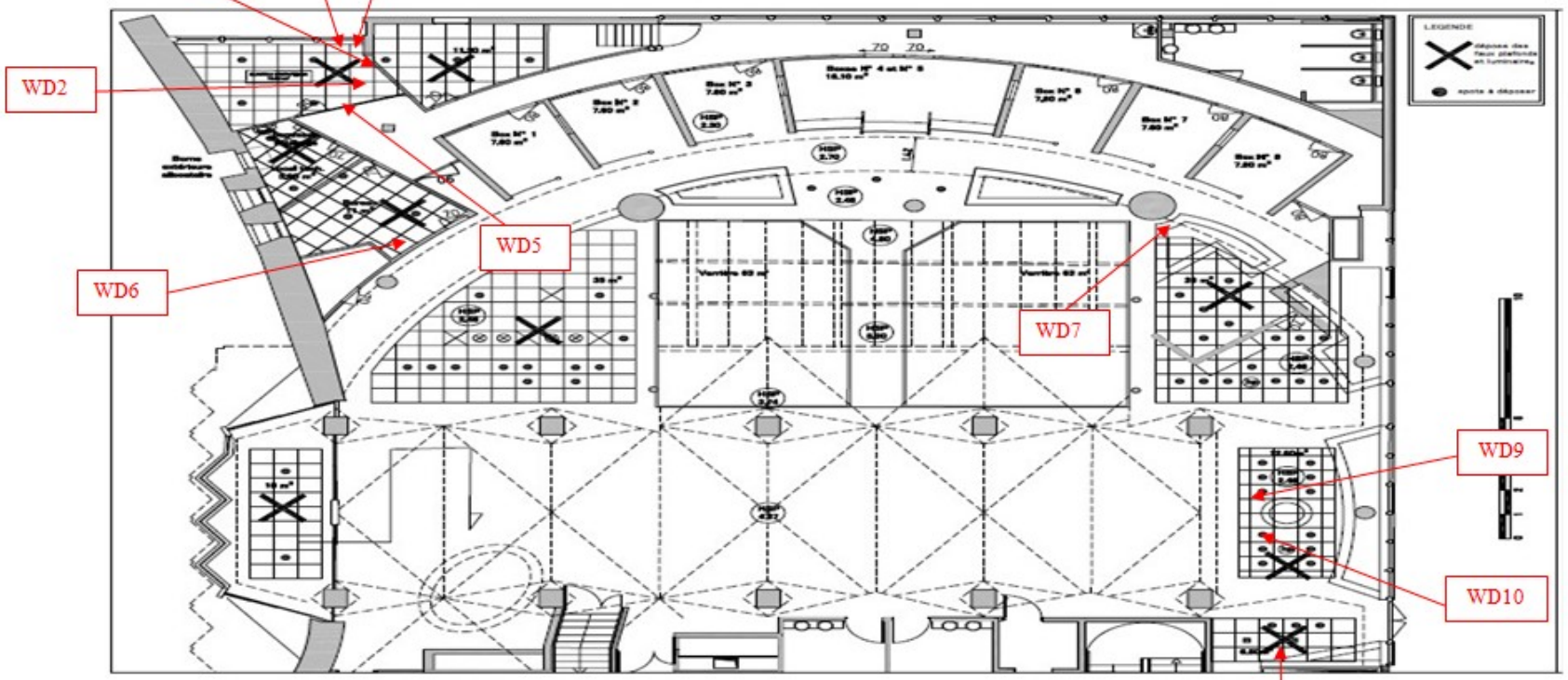

Légende	Références matériaux	Type de matériaux	Description	Localisation
Il n'a pas été repéré d'amiante				

SOD.I.A SAS - SIRET 39241768900065 - APE 7112B - Capital 76500 euros
4-6 rue Langevin Zac des Garennes - 78130 Les Mureaux - RCS Versailles B 392 417 689

Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : CAF	Adresse : 21 - 23 AVENUE DU GENERAL LECLERC 77000 MELUN	Localisation : RDC
Réalisé par : Woody DART	N° de planche : 2 / 2	

Copyright ARCALIA

6.3 Attestation et certificat

Attestation d'assurance :

MSIG
Europe

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG,** Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
66 rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

SOD.I.A
4 - 6 rue Langevin
ZAC des Garennes
78130 LES MUREAUX

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic amiante tels que :

- Diagnostic réglementaire avant travaux ou démolition
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante
- Repérage amiante (intégration au DTA ou DT parties privatives)
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante
- Examen visuel après travaux de désamiantage
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments
- Diagnostic amiante réglementaire de transaction
- Diagnostic amiante sur équipements industriels
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments (décret 2011-610 du31 mars 2011) : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés

Mais également analyses et/ou prélèvements d'échantillons, missions de recherche d'amiante, conseil en performance énergétique et/ou toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil découlant des missions de diagnostics ci-dessus et y compris les estimations financières liées aux propositions de solutions techniques formulées par l'Assuré.

MONTANTS DE GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION :

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non), **par sinistre** ..... **1 000 000 EUR**

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

MSIG

Europe

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE PENDANT ET/OU APRES PRESTATION :

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non), **par année d'assurance**..... **1 000 000 EUR**

La présente attestation valable du 01/01/2017 au 31/12/2017 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 4 janvier 2017

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire - 75009 Paris
Tél : 01 40 67 42 42 - Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 APE 6512Z

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

Certificat :



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

Monsieur Woody DART

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	08/04/2013	07/04/2018
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2012	28/10/2017
Plomb avec mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	16/11/2012	15/11/2017

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.bureauveritas.fr/certification-diag

Date : 08/04/2013
Numéro de certificat : 2483781

Etienne CASAL
Directeur Général
P/o

BUREAU EN CHARGE : Bureau Veritas Certification France – 60, avenue du Général de Gaulle – 92046 Paris La Défense
BUREAU EMETTEUR : Bureau Veritas Certification France – 41, chemin des Peupliers – BP 58 – 60673 Dardilly Cedex

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0087
portée disponible sur www.cofrac.fr

6.4 Rapport d'analyses du laboratoire

Copyright ARCALIA

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008957-01 Version du : 14/02/2017 02:31
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-001
Référence échantillon : BV3CO3373 Réf. plan : WD1 RDC/ Bureaux des cadres/Cloison - Enduit - (plâtre-peint)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**
Couche 2		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**
Couche 3		
	Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)
	Traitement de l'échantillon	-
	Nombre de préparations	2
*	**Résultat de l'analyse par MOLP**	**Fibres d'amiante non détectées**
Couche 4		
	Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
	Traitement de l'échantillon	-
	Nombre de préparations	2
*	**Résultat de l'analyse par MOLP**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) réalisée selon la norme **HSG 248 - Appendice 2**
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008957-01 Version du : 14/02/2017 02:31

Dossier N° : 17Y004073 Date de réception : 10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-001
Référence échantillon : BV3CO3373 Réf. plan : WD1 RDC/ Bureaux des cadres/Cloison - Enduit - (plâtre-peint)

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008958-01 Version du : 14/02/2017 02:31 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-002
Référence échantillon : BV3CO3374 Réf. plan : WD2 RDC/ Bureaux des cadres/Plafond - Faux plafond - (carton-fibreux/blanc(he)/relief piquant)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008959-01 Version du : 14/02/2017 02:31 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-003
Référence échantillon : BV3CO3375 Réf. plan : WD3 RDC/ Bureaux des cadres/Plafond - Faux plafond - (fibreux-carton/ relief piquant 60x60)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008960-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-004
Référence échantillon : BV3CO3376 Réf. plan : WD4 RDC/ Bureaux des cadres/Plafond - Flocage - (cotonneux-fibreux/blanc(he)/dans plenum)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau friable fibreux de type flocage (blanc)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008961-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-005
Référence échantillon : BV3CO3377 Réf. plan : WD5 RDC/ Bureaux des cadres/Plafond - Faux plafond - (carton-fibreux/blanc(he)-marron)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008962-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-006
Référence échantillon : BV3CO3378 Réf. plan : WD6 RDC/ Bureaux des conseillés/Plafond - Faux plafond - (carton-fibreux/beige)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud Est SAS

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008963-01 Version du : 14/02/2017 02:32
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-007
Référence échantillon : BV3CO3379 Réf. plan : WD7 RDC/ Accueil autonome/Carrelage - Colle - (grise/gris(e)/colle cimenteuse sous carrelage jardinières)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008964-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-008
Référence échantillon : BV3CO3380 Réf. plan : WD8 RDC/ Salle de pause/Plafond - Enduit - (plâtre-peint/sur faux plafond satff)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud Est SAS

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008965-01 Version du : 14/02/2017 02:32
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-009
Référence échantillon : BV3CO3381 Réf. plan : WD9 RDC/ SAS Entrée/Plafond - Faux plafond - (carton-fibreux/blanc(he))

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008966-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-010
Référence échantillon : BV3CO3382 Réf. plan : WD10 RDC/ SAS Entrée - Faux plafond - (carton-fibreux/blanc(he)/moucheté marron)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008967-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-011
Référence échantillon : BV3CO3383 Réf. plan : WD11 R+2/ Archives - Revêtement dur - (ciment/Béton peint sur plafond)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**
Couche 2		
	Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud Est SAS

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008968-01 Version du : 14/02/2017 02:32
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-012
Référence échantillon : BV3CO3384 Réf. plan : WD12 R+2/ Archives - Revêtement dur - (ciment/Béton peint au sol)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**
Couche 2		
	Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008969-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-013
Référence échantillon : BV3CO3385 Réf. plan : WD13 R-1/ Passerelle jardin - Joint - (silicone/blanc(he)/ jonction entre la passerelle et son support)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau souple de type joint (blanc)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008970-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-014
Référence échantillon : BV3CO3386 Réf. plan : WD14 R-1/ Passerelle jardin - Joint - (silicone/gris(e)/jonction entre le cloison vitré et le support béton)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau souple de type joint (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Arnaud Varillon
Chef de Groupe

SODIA
Monsieur Woody DART
6 Rue Paul Cézanne
BAT 6
93360 NEUILLY PLAISSANCE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-SG-008971-01 Version du : 14/02/2017 02:32 Page 1/1
Dossier N° : 17Y004073 Date de réception :10/02/2017
Référence dossier : 1510797743/7010412/S1/1/1_7010412/1/2

Echantillon N° : 17Y004073-015
Référence échantillon : BV3CO3387 Réf. plan : WD15 R-1/ Circulation/Carrelage - Colle - (grise/marron/colle cimenteuse)

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau dur de type ciment-colle (gris)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	**Résultat de l'analyse par MET**	**Fibres d'amiante non détectées**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Arnaud Varillon
Chef de Groupe